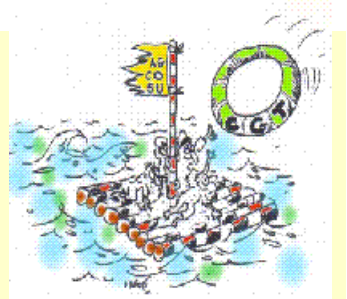




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes juin 2012

N°39

L'EFFET PAPILLON

Lorsqu'un tremblement de terre ou autre cataclysme est vécu dans une région, l'ensemble de la population du pays, est touché et inquiet. Parfois même, un large élan de solidarité, à l'échelle mondiale, peut être initié pour apporter un peu de réconfort, participer au maintien de la dignité humaine. Tout le monde se retrouve dans des abris de fortune, certains ont tout perdu, ils ne peuvent faire autrement et les autres, leur habitation est tellement fissurée qu'il sont au même niveau de détresse que les précédents.

En douane, le séisme s'appelle RGPP ;

Cela fait déjà plusieurs années que des répliques sont ressenties annuellement par les agents. Par contre, elles ne sont pas perçues de façon homogène selon l'implantation géographique des services.

Dans notre direction interrégionale, plusieurs services, toutes branches confondues, ont subi un tsunami puisqu'ils ont été carrément rayés de la cartographie douanière.

D'autres, subissent régulièrement des répliques de plus ou moins grande amplitude (menace de fermeture, emplois primés, PAE revu à la baisse, transfert de missions...).

La menace du risque quasi permanent, maintient une inquiétude quasi chronique, mais légitime des agents.

Le stress monte, le trajet «domicile -travail» s'allonge, c'est une «prise de tête» permanente, avec souvent des questions sans réponse.

L'ambiance au boulot: pas facile, objectifs et performance oblige, mentalités différentes, plus d'individualisme.

A la maison: inquiétude du conjoint (*s'il faut déménager, question de la perte du travail pour le conjoint, la maison, on la vend ou pas, les enfants, perturbés par les nouveaux rythmes de travail imposés du père ou de la mère douanier, les parents sont moins disponibles pour les enfants ou ont à moins de patience*), car on ne sait pas de quoi demain sera fait en douane...Nous sommes USES et FATIGUES de tout cela...

Ne hochez pas la tête en lisant cet article, ce n'est pas du bla-bla, ce n'est pas pour faire pleurer dans les chaumières. C'est malheureusement bien réel, et il faudrait que tout le monde en prenne conscience, la hiérarchie bien entendu, mais aussi les collègues.

Lors de rencontres syndicales, certains collègues ont témoigné sur la façon dont ils ont été traités avant, et pendant la fermeture. Puis, maintenant, ils sont seuls avec leur mal être, physique et moral. Ils essayent de gérer leur détresse dans la plus grande dignité. Ils sont déçus et malheureux. Des larmes se sont échappées, lors de certains témoignages;

D'autres, énervés et usés par les risques permanents de réductions d'effectifs et de fermetures sont dans un état de colère inimaginable. Ce n'est pas du cinéma, certains agents sont à cran, au bord de la rupture!

A contrario, certains, ne faisant pas forcément partie de la hiérarchie, n'ont même pas encore ressentis la moindre vibration du séisme. Imperturbables dans leur certitude !

Leur service n'a pas encore été cité pour la réduction d'emplois (*et c'est bien ainsi*). Donc, ils se pensent intouchables. Ils «ironisent» sur le sujet des fermetures de service, des mutations futures, etc..... De petits plaisantins, sans doute !

Ils n'ont pas encore vus ou encore compris que l'énorme fissure qui vient lézarder la maison DOUANE dans son ensemble, risque de la faire s'écrouler sur TOUS les agents, toutes catégories confondues. Ils n'ont même pas conscience des dégâts de ces restructurations sur l'état de santé des douaniers touchés.

Même si des réductions d'emplois, ou des fermetures de services touchent d'autres régions que la nôtre, chaque douanier doit s'en émouvoir et s'inquiéter de l'avenir douanier, c'est un peu de lui même qui s'en va. !

La douane a toujours su s'organiser, elle a été un exemple de solidarité. L'histoire et les acquits dont nous profitons TOUS encore (la masse, l'ODOD, la mutuelle des douanes, par exemple) le montre. Et aujourd'hui, serait on plus idiot que nos ancêtres, à vouloir «se la jouer perso» ?

Nous aurions tous à y perdre, l'union fait la force, ne l'oublions pas !

Essayons d'oublier bien vite, les dérapages de la part d'une minorité; il en va de l'unité de la corporation et du respect d'autrui ! Recentrons nos débats sur l'Humain, ça c'est un véritable objectif !!!

Le CPP nouveau est arrivé !

Et chacun a pu constater lors de l'information mise en place, de la justesse et de la pertinence de cette magnifique profession de foi, qui laisse la part belle à un enthousiasme presque communicatif. Notre administration part du postulat que tout va bien et que les acteurs de la douane moderne, c'est à dire, nous, les agents, sont au mieux de leur forme.

Écartés les ravages des restructurations à répétition, les pertes de repères, les suppressions d'emploi ...

Et lorsque qu'au détour de propos calibrés et customisés, ces questions étaient abordées, les participants avaient toujours droit aux mêmes réponses, elles mêmes calibrées et customisées : rigueur, Europe, dette, RGPP, LOLF.

Ce quintet infernal forme actuellement un dogme plus puissant que notre constitution, plus puissant même que l'avis des Peuples souverains, la toute puissante LOLF en constituant la clé sacrée.

Ces outils sont devenus des instruments de mort, qui détruisent l'action de l'État protecteur et régulateur, qui détruisent les services publics, cassent le lien social et fragilisent les plus fragiles des citoyens.

Rappelons toutefois qu'à l'origine, la LOLF marquait la volonté du Parlement de reprendre en main le contrôle des finances de l'État. L'idée de départ était louable. Les députés sont les représentants légitimes de la Nation et tout le monde s'accorde sur le fait de penser que l'argent public doit être économisé et employé utilement.

Nous avons la faiblesse de considérer que nos représentants, au moment du vote, n'avaient pas en tête de supprimer l'ensemble de l'action publique de l'État ...

Le détournement de moyen est flagrant et frise l'illégalité.

Au fil du temps, ces outils de contrôle, sont devenus des outils de suppressions des services publics.

Nos députés ne sont d'ailleurs pas dupes de cette méprise, puisqu'ils sont les premiers à combattre la suppression des services publics dans leur circonscription, tout en continuant à voter les suppressions de postes et de services !

Ce beau discours du CPP était certes joli, mais le SNAD-CGT se plaint à penser que les agents ne sont pas dupes, qu'ils observent leur métier se transformer à un niveau insoupçonné, qu'ils constatent les humiliations qui leur sont régulièrement faites, de la concession d'un impôt d'état à une "ferme" privée et étrangère aux Gendarmes jouant les nervis d'une société d'autoroutes, locataires précaires du domaine public ...

De plus, en ces périodes difficiles et incertaines, notre administration a besoin d'un encadrement à l'écoute, fédérateur et humain.

Le SNAD-CGT constate et s'inquiète du retour de certaines formes de management issues d'un autre temps et que l'on trouvait plutôt dans le privé.

Peut être la goutte qui fera bientôt déborder le vase ?

Oui, le CPP c'est bien, mais surtout pour notre administration et les managers des Ministères, qui continuent à appliquer une gestion où seule la logique comptable et financière prévaut.

CAP A L'OUEST



Déclaration préalable au CTSD du 30 mai 2012.

Monsieur le Président,

Lors de la dernière réunion du CTSD de la DI de Nantes du 11 mai dernier, les élus de la parité du personnel ont, à l'unanimité des votants, voté contre la fermeture de la BSAM de Mérignac, le plafond autorisé d'emplois et effectifs de références 2012 et le transfert de la mission de la jauge des navires à la Direction des Affaires Maritimes à compter du 1er janvier 2013.

Comme nous en avons rapidement débattu, lors de cette séance, les commentaires sur le rapport Carcenac, relatif aux suppressions d'emplois et de services dans la DI de Nantes, posent et font toujours débat, au sein de la corporation.

En effet, les arguments de la DG que vous nous avez retranscrits ne correspondent pas à la situation que nous connaissons, pour 2012 (-54 emplois) et que nous allons connaître pour 2013.

Le CPP 2012/2013 signé par le seul DG, est à nouveau un sale coup porté à notre administration, pour ne pas accomplir ses missions, est actuellement distillé dans les services, les chefs de PAE étant en tête de proue pour rassurer les « managers » qu'ils devront faire toujours plus avec encore beaucoup moins.

Nous soumettons aux débats de ce Comité Technique la fiche de la Direction Générale présentée en Comité Technique de Réseau en date du 12 décembre dernier, dans laquelle le DG actuel précisait et nous le citons : « - Si l'on excepte le cas particulier de la brigade de Quimper, aucune suppression, voire même de regroupement de brigade n'est envisagée dans la DI de Nantes en 2012 comme en 2013... Aucune fermeture de bureau de douane n'est ainsi envisagée en 2012. »

Alors comment le dire « Chiche », soyons fous, aucune fermeture.

Or, ce n'est pas du tout ce qui nous a été présenté lors de la première séance et encore moins aujourd'hui.

Nous sommes bien dans la même démarche, de la RGPP et à cela nous répondons que ça suffit, il y a un menteur et à ce petit « jeu » nous connaissons la réponse.

Nous vous avons sollicité dès la parution de l'article de l'annexe 23 du rapport N° 3805 de l'Assemblée Nationale sur le projet de Loi de Finances pour 2012 dont le rapporteur est monsieur Thierry Carcenac, afin que vous interveniez auprès des agents de la DI de Nantes qui était citée en exemple dans lequel elle perdait 122 ETPT pour le budget 2012.

Dans le même temps nous intervenions auprès du rapporteur et ce dernier nous répondait dans les 3 jours suivant notre courrier, dans les termes qui ne souffrent d'aucune contestation, surtout venant de cet auteur, qui nous vous le rappelons est inspecteur principal des impôts.

Il nous a répondu de la façon suivante et nous souhaitons vous en faire profiter, afin de dévoiler ensemble qui se cache derrière le masque du menteur.

Nous le citons :

Les informations qui vous troublent proviennent d'une double source : l'audition régulière du responsable du programme (302) *Facilitation et sécurisation des échanges*, en l'occurrence le directeur général de la DGDDI, M. Jérôme FOURNEL, et les réponses au questionnaire budgétaire qui est adressé fin juin/début juillet à chacun des ministres au titre de chaque programme budgétaire. Ces réponses sont préparées par les services administratifs mais parviennent aux parlementaires via les cabinets des ministres de fin septembre à toute fin octobre.

Comme cela est indiqué dans mon rapport, l'audition de M. FOURNEL, accompagné de Mme CORNET, a eu lieu le 13 septembre 2011. Compte tenu des importantes réductions d'effectifs de la DGDDI déjà comptabilisées les années précédentes, je lui ai demandé de quelle manière il comptait poursuivre la vague de réduction d'effectifs demandée pour l'année 2012 (voire l'année 2013). C'est ainsi que l'expression « au fil de l'eau » et que le rôle des responsables locaux (directeurs interrégionaux et responsables locaux) ont été l'une et l'autre évoqués.

Ma surprise a été de retrouver ces deux informations dans les réponses écrites au questionnaire budgétaire ainsi qu'une inquiétude quant à la poursuite de l'exercice des réductions d'effectifs sans qu'il puisse être porté atteinte aux missions essentielles et à la performance de la douane (mais au-delà de 2013). En fait, cette préoccupation est déjà partagée par les responsables de la DGDDI.

Les indications relatives au nombre et type de structures proviennent d'une réponse au questionnaire budgétaire. Elles sont déclinées pour l'année 2012. Les précisions relatives aux équipes de surveillance ont été communiquées oralement. Elles n'ont pas été présentées comme un bilan d'actions déjà menées mais comme la méthode par défaut d'identification des réductions d'effectifs et de réponse aux exigences ministérielles (-372 ETPT prévus en 2012).

Elles m'ont également été présentées comme étant à mettre progressivement en place. Toutefois, elles devraient être lancées dès 2012. »

Voici donc la réponse du rapporteur Carcenac, à laquelle nous attachons beaucoup plus d'importance qu'aux explications à 2 euro de notre DG.

Le DG a dû sortir les mêmes arguties que celles passant les journées d'indispositions passagères en jours de carence.

Il y a peu, une grosse saisie de tabac à fumer à été opérée sur le site de St Nazaire sur une remorque empruntant la ligne Gijon ou Santander - St Nazaire, dite « autoroute de la mer » pour laquelle nous vous avons déjà interpellé afin d'augmenter substantiellement les effectifs de la brigade de St Nazaire, qui devraient intervenir sur ce nouveau vecteur de fraudes.

Or aujourd'hui on nous oppose fermetures, dégraissage de services, regroupements, comme seule la DG a le don de la sémantique pour annoncer « la modernisation du réseau douanier ».

Nous souhaitons vivement revenir sur le terrain des effectifs afin de coller au plus près des besoins pour effectuer nos missions quotidiennes.

Pour ce qui concerne la transformation de la BSAM de Mérignac en tant qu'unité opérationnelle en base centrale de maintenance aérienne, cela ne s'apparente pas à une fermeture de service, si l'on s'en tient aux discours de l'administration centrale, évoqués plus avant.

Avec la venue des nouveaux avions il y a semble-t-il autre chose à proposer sur le site de Mérignac, aussi nous essaierons d'exploiter nos arguments.

Enfin il ne vous aura pas échappé que nous sommes toujours dans une période tumultueuse, décidée par notre DG et pas plus tard que demain plusieurs actions seront prévues dans les différentes directions.

L'intersyndicale nationale vient d'écrire aux ministres de tutelle et nous devrions avoir une réponse très rapidement, mais ne nous leurrions pas, si réponse il y a elle ne pourra qu'émaner de la DG, donc avec les mêmes scories littérales que nous connaissons déjà.

A force de jouer le braque, le rapport de force risque de se retourner contre lui, mais ne vous inquiétez pas nous nous y emploierons.

Les élus et expert CGT

Danièle DEVILLE - Hugues ROY - Jean- Pierre OSTOLSKI - Jean - Louis HENRY - Christian JOUANNIC - Alain LE PORT - Jean Luc PELLUCHON - Philippe PRAT.

Seul changement à ce Comité technique par rapport à celui du 11 mai, la communication des emplois réels.

*

Pour info les tableaux des ER sur l'interrégion

Au 1er janvier	ER 2010	ER 2011	ER 2012	Effectif réel mai 2012	Pour mémoire effectif implanté avant le 01/01/2008
DI	51,66	55,73	50,73	57	Non connu
DRGC	248,51	226,18	227,18	228	Non connu
Bretagne	321,78	287,78	279,06	310	369
PDL	321,23	301,36	285,35	308	364
PCL	312,72	293,35	282,22	309	361
Total	1255,9	1164,4	1124,55	1212	

	ER 2011						ER 2012					Effectif Réel mai 2012						
Bretagne	A++	A+	A	B	C	Total	A++et+	A	B	C	Total	A++	A+	A	B	C	Total	
AG	6	5	13	17	4	45	11	13	17	4	45	6	4	14	19	4	47	
CO	1	8	15	56	19	99	8	17	55	18	98	0	8	15	65	29	117	
SU	0	0	6	59	78	143	0	5	58	73	136	0	0	6	60	79	145	
PCL																		
AG	6	5	9	14	9	43	11	9	14	8	42	6	5	9	17	8	45	
CO	1	13	18	89	41	162	14	19	85	37	155	0	10	18	82	62	172	
SU	0	0	6	34	45	85	0	6	31	45	82	0	0	5	31	48	84	
PDL																		
AG	6	5	10	19	7	47	11	10	18	6	45	7	3	9	23	2	44	
CO	1	12	20	74	42	149	10	18	71	40	139	0	10	20	70	50	150	
SU	0	0	4	43	56	103	0	3	44	52	99	0	0	3	45	63	111	
DI																		
AG	2	1	18	22	8	51	3	14	26	6	49	3	1	15	25	8	52	
CO	0	0	1	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	3	
DRGC																		
AG	1	2	0	0	0	3	3	0	0	0	3	1	2	0	0	0	3	
SU	0	1	23	113	86	223	1	24	113	86	224	0	1	16	109	97	223	
Total inter																		
AG	21	18	50	72	28	189	39	46	75	24	184	23	15	47	84	22	191	
CO	3	33	54	221	102	413	32	54	211	95	392	0	28	54	219	141	442	
SU	0	1	39	249	265	554	1	38	246	256	541	0	1	30	245	287	563	
Total	24	52	139	545	396	1156	72	138	532	375	1117	23	44	131	548	450	1196	
Berkani						8,4						7,55						16



Triskell



Syndicat National des Agents des Douanes
Section de BRETAGNE

Quimper, le 28 mai 2012 .

Le changement, c'est pour quand ?

Force est de constater que notre Administration a de la suite dans les idées et continue de faire preuve de constance pour affaiblir l'ensemble du réseau douanier notamment en Bretagne.

Ainsi, à la lecture des documents pour le prochain CT du 30 mai 2012, elle continue son travail de sape en appliquant fidèlement une RGPP stupide, tant décriée depuis cinq ans.

Quimper reste la cible privilégiée avec la suppression du bureau de Douane et l'absence totale de volonté pour maintenir une surveillance douanière « normale » dans le Finistère-Sud.

Il paraîtrait que notre situation sera examinée fin 2012 (voire en juin 2013), quelle surprise ! Le Directeur Interrégional aurait-il oublié que notre situation est déjà revue (à la baisse bien sûr !) depuis plus de trois ans avec la perte de 40% de l'effectif ? S'il le souhaite, nous pouvons l'aider dans sa réflexion en lui transmettant un bilan de la BSI Quimper sur cette période . . .

Cet harcèlement sur les agents cornouaillais irrite beaucoup nos concitoyens, nos familles et suscite l'incompréhension des élus locaux de tous bords, qui s'interrogent sur la logique et les réelles intentions de notre institution régalienne, surtout que cette unité est idéalement implantée (secteur portuaire étendu avec possibilités de débarquements frauduleux, éloignement des secteurs d'intervention de Lorient et de Brest, proximité des axes de pénétration de la fraude Est-Ouest et Sud-Nord . . .) et enfin elle connaît un rendement important dans la lutte contre la fraude malgré la volonté affichée d'affaiblir son potentiel opérationnel .

Malheureusement, ces incohérences ne s'arrêtent pas là . . . Que d'atermoiements sur le PPF aérien de Quimper-Cornouaille ! Depuis quatre longs mois, l' Administration continue de se poser des questions existentielles sur la réalité, sur la pertinence, sur la viabilité de la ligne commerciale Londres-Quimper, alors que le gestionnaire de l'aéroport a signé un contrat fin décembre dernier, a assuré la promotion en janvier, a vendu les billets en mars, a installé des aubettes en mai . . . et enfin projette une ligne avec la Tunisie en 2013 .

Au travers du document CPP 2012/2013, la Douane accompagne les entreprises, mais à Quimper, Préfecture du Finistère, il semblerait que ce soit une exception !

Ces aberrations continuent avec la suppression du PPF maritime de Concarneau en décembre dernier, ce seront donc aux agents brestois et lorientais d'intervenir dans les nombreux ports du secteur quimpérois alors qu'un service de proximité existe déjà. Cette logique, toute administrative et dispendieuse, a déjà commencé avec le passage d'une escouade brestoïse à Douarnenez, rien que 200 kms pour délivrer quelques visas . . . Chacun appréciera !

Les vues stratégiques de notre DI (le Trans-Manche et le « Star System ») ne rassurent aucunement sur l'avenir des autres unités et tranchent singulièrement avec les choix de vie professionnelle et personnelle des agents. Nous ne partageons pas cette position, avec des « têtes d'affiche », des « seconds rôles » et des « figurants », qui stigmatisent les services entre eux, alors que chaque acteur douanier participe activement à la lutte contre les fraudes même si leur Administration continue, elle, d'évoluer dans un mauvais scénario.

Nous, nous demandons un vrai dialogue social, où chacun a sa place, son utilité, une réflexion sur les nouvelles missions comme la taxe poids-lourds, une véritable surveillance du littoral, un travail en profondeur sur le renseignement et les trafics sur internet . . .

Enfin, comme le décrit l'Inspection du Travail des Côtes d'Armor, comme en témoigne la souffrance, parfois silencieuse, des collègues touchés par les restructurations à Lannion et à Vannes, comme encore le prouvent les inaptitudes à la Surv et les demandes de mise à disposition des agents usés par les trajets incessants (domicile-travail) . . ., l'accompagnement social a montré ses limites et reste un véritable échec !

A la veille du comité technique interrégional à Nantes, l'Intersyndicale des Douaniers Cornouaillais (CFDT, CGT et UNSA) se tourne vers leurs représentants élus pour dénoncer, sans ambiguïté, les dérives actuelles pesant sur Quimper, pour défendre tous les services douaniers et pour réclamer un arrêt immédiat des suppressions d'emplois auprès des nouveaux gouvernants.

OF du 28/05/12

Suspense pour le premier Quimper-Londres

Mercredi, l'aéroport quimpérois inaugure une ligne vers Londres. Mais les douaniers seront-ils là ?

C'est le député Jean-Jacques Urvoas qui a tiré la sonnette d'alarme sur son blog samedi. « **L'urgence pour l'aéroport de Quimper.** » L'élu met en garde. Faute de douanes, la liaison Londres-Quimper inaugurée mercredi pourrait être menacée. L'élu envisage un éventuel déroutement sur Brest voire Lorient.

Contacté mercredi, Vinci, le gestionnaire de l'aéroport, ne veut pas envisager une telle éventualité. « **Je suis confiant pour mercredi** » déclare Thierry Ligonnière, directeur de l'aéroport. Mais ce dernier ne conteste pas que, pour le moment, Quimper ne dispose pas de l'autorisation administrative permettant la création d'un poste de passage des frontières.

« Les délais administratifs... »

Comment en est-on arrivé là ? « **Tout est parti de la volonté du précédent gouvernement de rationaliser la présence de l'État** » souligne le député socialiste. Se basant sur des rapports émanant de la direction de l'aviation civile et la direction des douanes, Pascal Mailhos, alors préfet du Finistère, donne, en septembre, son accord à la suppression du point de passage frontalier à Quimper.

Pourtant, à ce moment, l'aéroport est en pourparlers très avancés pour la création d'une ligne Londres-

Quimper (officiellement confirmée par British Airways en février). Vinci confirme que, dès début 2011, les services de l'État en ont été informés.

À partir de la confirmation de la nouvelle liaison, tout le monde se mobilise. Les élus et le nouveau préfet Jean-Jacques Brot. « **Mais le gouvernement Fillon a refusé de reconsidérer sa position** » assure Jean-Jacques Urvoas. « **Les informations que j'ai obtenues indiquent que le précédent gouvernement préférait attendre la constitution du suivant...** » indique Thierry Ligonnière.

Résultat : à trois jours du vol inaugural, alors que le gouvernement Ayrault s'installe à peine, l'incertitude demeure. Vendredi, le préfet d'un côté et le député de l'autre ont multiplié les contacts avec le ministère de l'Intérieur. Le principe d'un accord semble désormais acquis. Au moins pour une autorisation temporaire cette saison.

« **Mais il faut compter avec les délais administratifs** » met en garde Jean-Jacques Urvoas. Vinci y croit. « **Il serait incompréhensible de tuer dans l'œuf un tel projet.** » D'autant que le gestionnaire prépare l'ouverture d'une nouvelle ligne à l'été 2013. Avec là encore la nécessité d'une présence douanière.

Jean-Pierre LE CARROU.

La détermination et la ténacité des collègues de Quimper BSI par leurs nombreuses interventions auprès des politiques locaux et du préfet ont permis d'obtenir un sursis à la brigade que l'administration, et plus particulièrement son ancien DI, voulaient absolument faire disparaître. Espérons qu'avec la nouvelle majorité gouvernementale, la casse de la douane s'arrête.

Quimper : un vol pour Londres... si les douaniers sont là

Mercredi, l'aéroport de Quimper inaugure sa liaison vers Londres. Du moins si les douaniers sont présents. Hier, c'était encore l'incertitude quant à une indispensable autorisation administrative. Député et préfet se mobilisent pour éviter le flop.

Pages Quimper
et Finistère



Welcome au premier vol Londres-Quimper

Menacé de suspension par l'absence de douaniers, l'atterrissage du premier vol Londres-Quimper de la compagnie British Airways a été un succès, hier. La trentaine de passagers a pu débarquer. Une vingtaine d'autres ont embarqué, direction London City.

Pages Quimper



Quimper. Pas de vol sans douaniers

Le 27 MAI 2012

L'ouverture de la liaison aérienne entre Londres et Quimper, programmée mercredi, est suspendue à un avis des services de l'État. Sans accord, l'avion ne pourra pas atterrir à Pluguffan.



Photo archives Le Télégramme

L'atterrissage à Quimper du premier Embraer E170 de BA Cityflyer est suspendu à l'avis de la direction de l'immigration.

La question semblait réglée, après l'annonce, au mois de février, de la nouvelle liaison entre London city et l'aéroport de Quimper-Cornouaille. Commercialisé dès lors, le premier vol est attendu mercredi en début d'après-midi, sur le tarmac de Pluguffan (29). « Dans l'état

actuel, l'avion ne pourra pas atterrir à Quimper. Il devra être dérouter vers Guipavas ou Lann Bihoué », constate le député Jean-Jacques Urvoas qui a révélé la situation, hier, sur son blog. La conséquence d'une décision de l'ancien préfet du Finistère. En septembre dernier, Pas-

cal Mailhos s'était appuyé sur deux rapports de la DGAC et de la direction générale des douanes. Du fait de la faible activité de l'aéroport hors espace Schengen, il avait supprimé le point de passage frontalier de l'aéroport. Une autorisation administrative pourtant indispensa-

ble aux vols à destination et en provenance de Grande-Bretagne.

Course contre la montre

Un dossier depuis repris en main, avec l'annonce de l'ouverture de la ligne exploitée par BA Cityflyer, filiale de British Airways.

La mobilisation des élus locaux et du nouveau préfet n'y a rien fait, pour le moment. L'ancien gouvernement s'était d'ailleurs opposé à cette réouverture, selon le député socialiste.

Alors, depuis la publication, vendredi matin, au Journal officiel, des attributions des ministres, la course contre la montre s'est engagée pour obtenir l'autorisation de la direction de l'immigration. « Le ministère du Budget a donné un accord de principe ».

Désormais, les aubettes sont en place et les douaniers parés à intervenir, dans l'attente du feu vert du ministère de l'Intérieur.

Jean Le Borgne

Aéroport. Le vol Londres-Quimper autorisé

La nouvelle est tombée hier, en milieu d'après-midi. À moins de 24 heures du premier vol en provenance de Londres, la menace a été levée. Le ministère de l'Intérieur a donné une autorisation provisoire au vol.

LE TELEGRAMME
MERCREDI
30 MAI 2012

Cet après-midi, le premier vol doit toucher la piste de Pluguffan à 13 h 35. Hier, une petite trentaine de passagers avaient réservé.

« La brigade des douanes avait pris ses dispositions pour être disponible »

Thierry Ligonnière, directeur de la société d'exploitation de l'aéroport

« C'est bon ! Le directeur de cabinet de Manuel Valls vient de me confirmer l'autorisation temporaire jusqu'au mois de septembre ». Samedi, sur son blog, Jean-Jacques Urvoas avait révélé la situation de l'aéroport de Pluguffan (nos éditions de dimanche et lundi). Privé de point de passage frontalier depuis le mois de septembre dernier.

À moins de 24 heures du premier vol en provenance de Londres, le directeur de la société d'exploitation de l'aéroport, à l'annonce de la décision ministérielle.

Une cinquantaine de passagers

D'autant que l'ouverture de l'aéroport au trafic international semble porter ses fruits. « Pour le moment, les réservations sont conformes aux attentes de British airways », poursuit le directeur de Vinci airports. Elle permet à l'aéroport d'ac-

cueillir des vols en provenance ou à destination de pays situés en dehors de l'espace Schengen. À commencer par la Grande-Bretagne.

« Les aubettes nécessaires aux contrôles d'identité ont été mises en œuvre la semaine dernière. La brigade des douanes de Quimper avait pris ses dispositions pour être disponible dès demain (NDLR : aujourd'hui) », commentait hier Thierry Ligon-

nière.

Cet après-midi, le premier vol doit toucher la piste de Pluguffan à 13 h 35. Hier, une petite trentaine de passagers avaient réservé sur le vol en provenance de Londres city. Le vol retour vers Londres est lui programmé à 14 h 15. D'une capacité de 76 places, l'Embraer E170 de la compagnie BA Cityflyer - filiale de British airways - ne sera pas complet. Il devrait cette fois embarquer une vingtaine de passagers. « Une situation normale pour le premier et le dernier vol de la saison », souligne Thierry Ligonnière.

Une nouvelle ligne hors Schengen en projet

La partie n'est pourtant pas totalement gagnée pour l'aéroport. Le dossier du point de passage frontalier n'est pas refermé. L'éventuel succès de la ligne devra notamment confirmer la caducité des rapports qui avaient conduit à la fermeture du point de passage frontalier.

Jean-Jacques Urvoas se veut pourtant confiant : « Dans ces conditions, le préfet donnera un avis favorable, d'autant que la révision générale des politiques publiques (NDLR : synonyme de réduction des effectifs) est suspendue par décision gouvernementale ».

Thierry Ligonnière pourrait également bientôt disposer d'un argument supplémentaire. L'aéroport négocie actuellement l'ouverture d'une seconde ligne saisonnière estivale, cette fois encore hors espace Schengen. Elle pourrait voir le jour à l'été 2013.

Jean Le Borgne

Motion déposée aux candidats de gauche présents au 2^{ème} tour des législatives avec le rapport Carrez/Carcenac et de l'inspection du travail des Côtes d'Armor.



Syndicat National des Agents des Douanes SECTION DE BRETAGNE

LE CHANGEMENT DE POLITIQUE POUR NOTRE ADMINISTRATION, C'EST POUR QUAND ?

le bilan de ces cinq dernières années, pour notre administration, est catastrophique. Le non remplacement de 2 départs en retraite sur 3 a entraîné de nombreuses fermetures de services. Un emploi de douanier par jour est passé à la trappe pendant le dernier contrat pluriannuel de performance (2009/2012), c'est l'équivalent d'une Direction Régionale qui disparaît tous les ans. Notre dispositif s'en est trouvé considérablement affaibli avec un seuil critique de fonctionnement désormais atteint.

L'application stricte et parfois zélée de la RGPP génère un stress et un mal être profond au travail, pour les agents. Cette souffrance, parfois silencieuse, d'agents usés mérite et exige attention et respect de la part des responsables. Il est grand temps, pour notre administration, de prendre la mesure de cette situation, afin d'éviter de futurs drames humains.

En effet, les réductions d'effectifs à doses homéopathiques, sur plusieurs années, touchent aussi l'équilibre psychologique des agents, qui s'interrogent fortement et en permanence sur leur avenir personnel et professionnel. Cet harcèlement moral, basé sur l'entretien du flou, les menaces à la prime, le chantage aux postes vacants, la promesse d'un avenir meilleur, la perte de missions ou de charges de travail, le manque de considération et l'absence de moyens pour ces services entraînent également une perte de repères, des maladies psychosomatiques (mal de dos, problèmes intestinaux, crises d'angoisse, stress permanent . . .)

La DOUANE ne doit pas se cacher derrière son « plan social » qui a montré ses limites et reste un véritable échec. D'ailleurs, la CGT, en son temps, ne l'avait pas avalisé. Ce plan obsolète ne répond pas aux attentes légitimes des agents. En effet, la destruction du maillage des services a imposé aux agents des déplacements de plus en plus longs pour se rendre sur leur nouveau lieu de travail (en moyenne 2 heures de trajet aller-retour sans transport en commun). Ce temps de trajet implique un surcroît de fatigue physique, psychologique et peut entraîner des problèmes de santé, familiaux et financiers (coût du carburant). **Il convient de rajouter 10 heures de trajet en moyenne, par semaine, à la durée légale hebdomadaire de travail, soit un total 45 heures.** Quelle avancée sociale au XXI^{ème} siècle !

Pour rappel, suite à la fermeture d'une brigade, l'Inspection du Travail a été saisie et a établi un rapport accablant pour l'administration. Il a mis en exergue son manquement dans l'application du protocole d'accompagnement du personnel.

Ce rapport recommande qu'une négociation s'ouvre sur la prise en compte du temps de trajet domicile-travail dans le temps de travail effectif.

La CGT demande, à l'administration, qu'une négociation s'ouvre dans les plus brefs délais , à ce sujet, en vue d'améliorer le plan social.

L'argent alloué aux agents concernés ne règle pas tous les problèmes !

Il serait fort dommageable qu'un drame survienne sur la route, pendant le trajet ou en service. Les risques psycho-sociaux doivent aussi, être pris en considération, afin d'éviter un geste irréversible.

La responsabilité pénale de l'employeur s'en trouverait alors engagée, selon le code du travail.

Nous ne voulons pas que l'administration des douanes rentre en concurrence, en la matière, avec France Télécom ou La Poste.

La DOUANE pourrait être avant-gardiste dans l'accompagnement de ses agents et avoir ainsi la réputation d'une administration moderne et exemplaire.

Pour précision, la Bretagne comptait en 2000, 418 agents et fin 2011 il n'en reste que 273! Que de chamboulement sur une décennie !! La fraude aurait elle disparu avec les effectifs ?

D'ailleurs, le rapport Carrez/Carcenac a relevé le lourd tribut porté par la Direction Interrégionale de Nantes.

Nous demandons un vrai dialogue social, où chacun a sa place, son utilité, une réflexion sur les missions douanières et le dispositif à mettre en œuvre pour répondre aux besoins.

Nous comptons sur le nouveau gouvernement pour réexaminer la situation de la douane, défendre tous les services douaniers et réclamer un arrêt immédiat des suppressions d'emplois.

Journée «douane morte» dans le 22.



Le 31 mai , journée douane morte, une action a été menée à Plérin.

Après la "décoration" très explicite du bureau (panneaux douane morte, drapeau en berne...), et la distribution de notre pétition aux usagers, nous avons eu la visite des gendarmes pour constater un "trouble à l'ordre public"(?) et faire quelques photos souvenir.

S'en est suivi la venue d'une journaliste de Ouest France, déjà à l'origine d'un article dans le OF de ce jour (suite à notre courrier aux élus).

Elle a interrogé longuement les agents , a pris une photo devant le drapeau en berne, de dos pour préserver notre anonymat.

Elle a aussi été reçue par le CSDS.

Alors que nous posions pour la photo est arrivé de Rennes le Divisionnaire, qui avait été averti la veille du passage de la presse. Il nous a immédiatement demandé de nous réunir pour nous "faire une annonce au nom du Directeur Interrégional", demandant à la journaliste d'attendre sa déclaration.

Nous avons donc appris que "le transfert du service navigation à St Malo était annulé au moins pour 3 ans, en attendant une modification nationale de la gestion du DAN". Parce que la navigation devait partir à St Malo, nous n'avions pas rêvé ?... merci pour l'information ! Nous avons demandé un écrit ... on n'est jamais trop prudent.

Surtout, nous avons exprimé notre mécontentement sur ce manque de considération. Nous ne sommes pas dupes, le projet avait bien pour objectif de commencer le démantèlement de notre bureau !!!! les menaces à peine voilées sur la brigade de St Brieuc .



Ouest-France / Bretagne / Saint-Brieuc

Plérin

Plérin (Côtes-d'Armor). Les douaniers sont inquiets pour leur avenir

social jeudi 31 mai 2012



Banderoles, pétition, lettre aux élus : la colère des douaniers, au siège Plérinais.

Les douaniers des Côtes-d'Armor sont en colère et participent à l'opération nationale « douane morte » aujourd'hui. Sur 30 postes qui doivent être supprimés dans le ressort de la direction interrégionale de Nantes, 10 se trouvent en Côtes-d'Armor. Ils craignent aussi de voir transférer à Saint-Malo le bureau navigation des douanes costarmoricaines. Le responsable divisionnaire des douanes pour l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor s'est déplacé en fin de matinée, à Plérin, où se trouve le siège de la douane. Il a assuré aux agents que le bureau de la navigation ne quitterait pas le département au cours des trois ans à venir.

Pour le reste, il n'a pas démenti les chiffres qui avaient été annoncés aux syndicats. Ces derniers craignent qu'à terme, les missions actuellement exercées soient toutes transférées dans des bureaux plus importants et qu'à terme, il n'y ait plus de douanes en Côtes-d'Armor.

COMPTE RENDU DU CHSS DU 24 MAI 2012

Le CHS-CT Spécial Aéronaval s'est réuni, pour la première fois dans sa nouvelle composition, issue des dernières élections du personnel, sous la présidence de Madame Buronfosse Bjaï, Directeur Régional garde-côtes, nouvellement affectée.

Composition du CHS-CT Spéciale Aéronaval :

- 1 élu CGT,
- 1 élu UNSA
- 2 élus CFDT
- 2 élus Solidaires

Pour la CGT, Alain Le Port BGC Lorient, titulaire, et Michel Nicolo PGC Brest, suppléant vous représenterons et de défendrons vos intérêts.

Adoption du règlement intérieur:

La CFDT a voté contre, en argumentant que le règlement intérieur en CT central n'a pas été votés. Nous avons voté ce règlement intérieur, une modification ultérieure de celui-ci entraînerait une nouvelle analyse et un nouveau vote.

A signaler et c'est important, un nouveau fonctionnement de ce comité, puisque dorénavant, seuls les représentants du personnel votent les avis et les actions du CHS-CT spécial.

Désignation des secrétaires :

Le secrétaire du comité a été élu à l'unanimité par les représentant du personnel, il s'agit de Frédéric Marlec, seul candidat. Ce nouveau maillon des CHS aura un rôle d'impulsion puisqu'il participera entre autres, à l'élaboration de l'ordre du jour et au procès verbal du CHS-CT Spécial.

Un secrétaire administratif, est désigné par l'administration, il s'agit de Madame Sandrine Garat.

Calendrier des CHS-CT Spéciaux :

Les prochaines réunions se tiendront les 28 juin 2012 et 18 octobre 2012.

Approbation du PV du CHSS du 26 septembre 2011 :

Le PV a été approuvé à l'unanimité, mais nous avons toutefois fait la remarque, que le cofinancement des combinaisons de pêche qui avait été acté lors du précédent CHS, n'a pas été respecté par Mr Ollivier, dernier président du comité. Nous serons plus attentif désormais au respect des engagements de l'administration.

Crédits 2011 :

Madame Garat nous informe qu'un BUG informatique dans Chorus, n'a malheureusement pas permis le paiement de certaines factures de l'exercice 2011, celles ci sont donc automatiquement reportées sur 2012, un abondement budgétaire a été demandé mais sa réalisation, est plus que incertaine. La mise en place du système CHORUS fait ici encore des victimes, 12763 € dédiés à la santé et la sécurité des agents.

Crédits 2012 :

Ils sont de 32900€ , 80% de cette somme ont été délégués, les 20% restants sont la réserve républicaine et ne sont pratiquement jamais attribués. Si nous retirons les factures non réglées de 2011, le budget de ce CHS est de 13556€.

Nous avons indiqué au Président qu'il serait bon, pour une fois, que cette réserve soit versée afin de réparer les erreurs de l'administration dues à CHORUS et de ne pas pénaliser les actions en faveur de la santé et la sécurité des agents .

DUERP :

8 brigades ne l'ont pas modifié, pour 3 on note des changements à la marge, BGC Lorient et Royan et la BSN La Trinité, une l'a très peu modifié.

2 unités ont les risques psycho-sociaux classés en risques intolérables, la BSAM de Mérignac dus à la suppression de la brigade et la BGC de Bayonne inquiète sur son devenir.

En ce qui concerne Bayonne, le Président nous rassure sur l'avenir de ce cette unité, mais nous pensons que cela n'explique pas tout et que le climat de cette unité devra faire l'objet de l'attention de l'administration.

Le DUERP et le plan de prévention ont été mis aux votes : pour CGT CFDT UNSA et abstention de Solidaires, au motif que les indices de risques professionnels émanant des unités n'étaient pas précisés dans le DUERP final présenté au comité(demande déjà faite en 2011).

En questions diverses, le président insiste pour que nous sensibilisons le personnel, en particulier celui de l'immeuble Varlin , à propos de l'importance des exercices d'évacuations.

TABLEAU RECAPITULATIF DU SUIVI DES ACTIONS FIGURANT SUR LES REGISTRES CHSS

Actions	Bénéficiaires	Coût € TTC	Suites données
EQUIPEMENT DES MOYENS			
Renouvellement des sièges passerelle(2)	BSN la Rochelle	1 766,59 €	DAD B2 (1)
Installation de porte savon et porte papier WC dans les sanitaires de la vedette	BGC St Malo	319,93 €	DAD B2 (1)
Renouvellement des literies (8)	PGC Brest	3 120 €	DAD B2 (1)
Complément renouvellement literies 2011(8) (housses et traversins non feu)	PGC Brest	1 856,00 €	DAD B2 (1)
Remplacement four à gaz par micro ondes	BSN La Trinité		Voir avec services sociaux
GPS véhicule pool DRGC	DRGC		Refusé -domaine crédits Direction
EQUIPEMENT DES AGENTS			
Acquisition bottes contrôle des pêches pour les agents de la DRGC non dotés	Toutes unités	100 € la paire environ	Accordé-Crédits CHSS
Renouvellement des casques antibruit (20)	PGC Brest	489,40 €	DAD B2 (1)
Acquisition d'arceau anti-bruit (8)	BSN La Rochelle	83,64 €	Fournis sur stock DRGC
Achat de 4 harnais de sécurité pour les travaux de carénage	BSN La Rochelle	246,33 €	Refusé- Louer un échafaudage
Dotation de lampes frontales pour les équipages (12)	BSAM Mérignac	238,80 €	Différé
Dotation de lingettes nettoyantes pour casques de vol	BSAM Mérignac	84,90 €	Refusé -domaine crédits Direction
Dotation individuelle de cyalume	Toutes unités		Accordé Crédits Direction

EQUIPEMENT DES LOCAUX

Siège avec tête et souris type roller mouse	PGC Brest		Avis favorable mais avis médical requis
Achat d'un sèche linge	BSAM Lann-Bihoué	470 €	Accordé-Crédits CHSS
Pose de caillebotis antidérapant sur les passerelles d'accès au ponton et à la DF 36	BGC Lorient	484,50 €	Accordé-Crédits CHSS
Modification platelage de la passerelle d'accès au ponton du DF P2	PGC Brest	15 368,60 €	Avis favorable mais avis ISST requis(2)
Mise à jour de la signalétique des locaux	DRGC		Accordé-Crédits CHSS
Travaux divers suite à réfection des locaux...	DRGC		Refusé- à prendre sur crédits DI ou DG

FORMATION

Enquête et étude à venir pour toutes les formations (PSC1, ,incendie...°			Avis favorable-Différé attente devis
Formation HACCP (hygiène et restauration)	cuisinier équipage D PGC	480 €	Frais déplacement en sus-Différé

NB:Avis favorable du CHSS pour l'acquisition de combinaisons pour contrôles pêche 4 pour le P.G.C et 9 pour les B.G.C dans le cadre du plan de prévention(cofinancement à effectuer avec DI.)

(1) devis transmis à B2 par RTNN

(2) ISST (inspecteur santé et sécurité du travail) :Mr DELARIEU



Concentrons, concentrons ...

La concentration du dédouanement !

L'idée qui consiste à effectuer les importations au premier point d'entrée dans l'UE à le vent en poupe et séduit tous nos décideurs. Les avantages sont nombreux (pour l'administration) ... libération rapide de la marchandise, exit le transit, de plus, certains commencent à considérer que ICS fait doublon avec les DAU import ...

Ce système implique aussi la concentration du contrôle et des moyens de contrôle qui induit la concentration des personnels douaniers sur quelques grandes plateformes comme Le Havre, Marseille, Roissy ou Rungis ...

Notre réseau de bureaux intérieurs n'aurait bien entendu plus lieu d'être dans ce cas.

Si l'on considère l'Export, l'analyse est pire vis à vis de nos opérateurs ...

Depuis les années 60, la Douane a mis en place des réseaux Conseil et la domiciliation du dédouanement. Ce système ambitieux a permis de fixer le dédouanement et de développer des réseaux de proximité qui ont toujours aidé et soutenu nos opérateurs, surtout les plus petits d'entre eux.

Quid de ce réseau dans le cas de la "concentration du dédouanement" ?

A l'image du dédouanement import où des perspectives de concentration s'annoncent, verra-t-on un jour les procédures domiciliées export gérées par quelques grands bureaux ? Exit la proximité, exit le bénéfice du RUD (Référént Unique Douanier) que les entreprises connaissent et avec qui des relations de confiance se sont établies.

Rappelons le, crions le même, la Douane n'est pas une matière facilement abordée par les entreprises qui la maîtrisent souvent de manière très moyenne. Ces opérateurs ont besoin de proximité et de contacts humains.

Le SNDA CGT milite donc pour le maintien de structures locales, proches des opérateurs et non pas pour l'implantation de "data center douanier", où le contact sera complètement virtuel et déshumanisé.

Ce risque touche essentiellement la population des PMI, PME et TPE ... Bref, nos entreprises les plus fragiles qui ont souvent besoin d'un accompagnement personnalisé.

De même, il est anormal que les CCE soient encore si peu dotées en personnel ... de plus, nous regrettons que la dernière réforme OP/CO ait supprimé les compétences de gestion de procédures des petits bureaux. La Douane y a perdu des compétences, un savoir faire et savoir être unique et a laissé un grand vide que les Bureaux principaux peinent à rattraper. Aujourd'hui encore, certains opérateurs creusois comprennent toujours mal pourquoi c'est Poitiers qui les gèrent !

Les grands Groupes, grandes sociétés ne gèrent pas le même risque. Elles possèdent souvent les process et le personnel adapté. De plus, leur gestion a été déjà happée par une structure centrale, la MGE (Mission Grande Entreprise), qui assure un suivi et une gestion jalouse de ces opérateurs importants. Le système est relativement opaque, et les services des directions régionales éprouvent souvent des difficultés à entrer dans cette mécanique. La DGFIP dispose également d'une structure similaire au niveau fiscal.

Une fois de plus, les dindons de la farce seront les PMI PME et TPE ... Un jour, la DGGDI devra peut être expliquer à un producteur de fromages de chèvres du Poitou, que ce n'est plus le Bureau de Poitiers qui le gère mais une structure, centralisée, anonyme, lointaine qui se trouve en banlieue parisienne.

Une fois de plus, l'utilité, la force et la pertinence du service public douanier éclate en plein jour. La proximité, le contact humain, la connaissance du terrain restent des arguments forts à ne pas négliger en terme d'implantation des structures douanières.

A force de trop regarder vers le Nord, nos décideurs oublient que la France ne peut être gérée comme la Belgique ou la Hollande.

Cette tendance à la concentration existe, est enclenchée. Le SNAD CGT reste attentif !

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT

Nom : **Prénoms :**

Grade : **Indice :**

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:
(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

